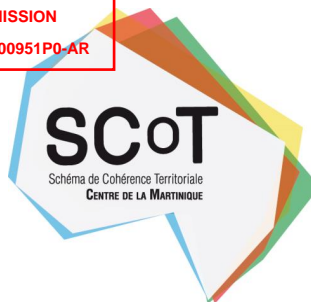


REÇU EN PREFECTURE
Le 15 juillet 2025
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
972-249720061-20250715-P2025000951P0-AR



DÉBAT DU PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE (PAS) DU SCOT DE LA CACEM

CONSEIL COMMUNAUTAIRE – 11 JUIN 2025



SOMMAIRE



01

Le contexte de la révision
du SCoT

03

La structure et les grands
principes du PAS

02

L'armature territoriale : le
base de l'organisation
spatiale du PAS

04

Prochaines étapes de la
révision du SCOT

01

Le contexte de la révision du SCoT

Un document intégrateur et facilitateur

Coordination des politiques publiques
Rapport de compatibilité avec documents de rang supérieur (ex : SAR) et inférieur (PLU, PLH)
Le SCOT ne se substitue pas aux documents de rang inférieur

Un document tenant compte des dispositions et évolutions réglementaires

Ordonnances de 2020, Loi Climat et Résilience, etc.



Un document connecté aux réalités du terrain

Projet qui répond aux enjeux forts identifiés et qui tient compte des réalités sociales et sociétales, économiques, environnementales (Béryl, crise sociétale vie chère, souveraineté alimentaire etc.)

Un document opérationnel

Définition de prescriptions et recommandations à traduire dans les PLU
Définition d'objectifs clairs et stratégiques – élaboration d'un programme d'actions

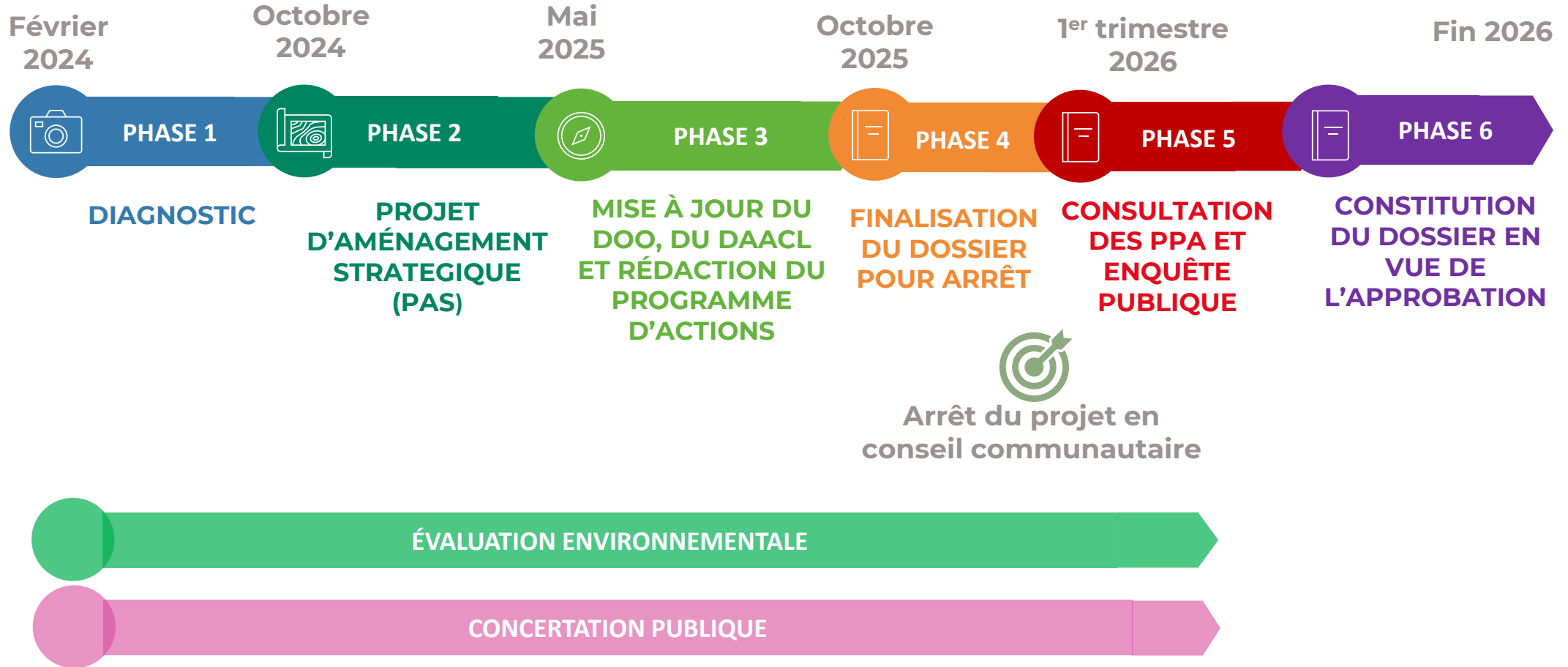
01

CONTEXTE DE RÉVISION ET EXPOSÉ DE LA DÉMARCHE

PLANNING PRÉVISIONNEL

CONSTRUIRE LE PROJET DE TERRITOIRE

FORMALISER LA TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE



Un document à réaliser dans un calendrier contraint puisqu'il doit être approuvé en 2026

01 | LE RÔLE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE DANS LES DIFFÉRENTES PIÈCES DU SCOT

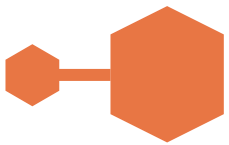
- Un chaînage :



→ Le débat du projet d'aménagement stratégique, une étape à la fois règlementaire et politique importante

01 | LE RÔLE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE DANS LES DIFFÉRENTES PIÈCES DU SCOT

CODE DE L'URBANISME : « Le projet d'aménagement stratégique définit les objectifs de développement et d'aménagement du territoire à un horizon de vingt ans ... »



CONSTRUIRE UN PROJET DE TERRITOIRE À HORIZON 20 ANS – UNE FEUILLE DE ROUTE POLITIQUE

Jusqu'où aller ?



Un PAS
construit à
partir des
enjeux issus du
diagnostic

Le PADD du
SCOT en
vigueur : point
d'entrée du
nouveau PAS

Des
commissions
communales
sur l'armature
territoriale et
piliers du PAS

Des ateliers
stratégiques
avec les élus,
partenaires,
étudiants ...

Une version
rédigée en vue
du débat du
PAS

02

L'armature territoriale : le base de l'organisation spatiale du PAS

Un travail effectué en plusieurs temps pour arriver à **une armature de projet** :



Analyse du SCOT en vigueur

→ Le SCOT actuel possède un schéma des centralités dans son PAS et son DOO **sans identifier de grands secteurs à enjeux.**



Objectivation et justification

→ Il est nécessaire d'objectiver et de justifier les notions de centralités à travers la définition des critères « **quantifiables** » et « **localisables** » propres aux centralités



Identification des projets de développement

→ Une analyse complémentaire de l'organisation de **l'offre commerciale, ainsi qu'une prospection des projets en cours dans chaque commune (analyse de leur PADD)** ont permis de confirmer ou de réévaluer les différentes polarités identifiées.

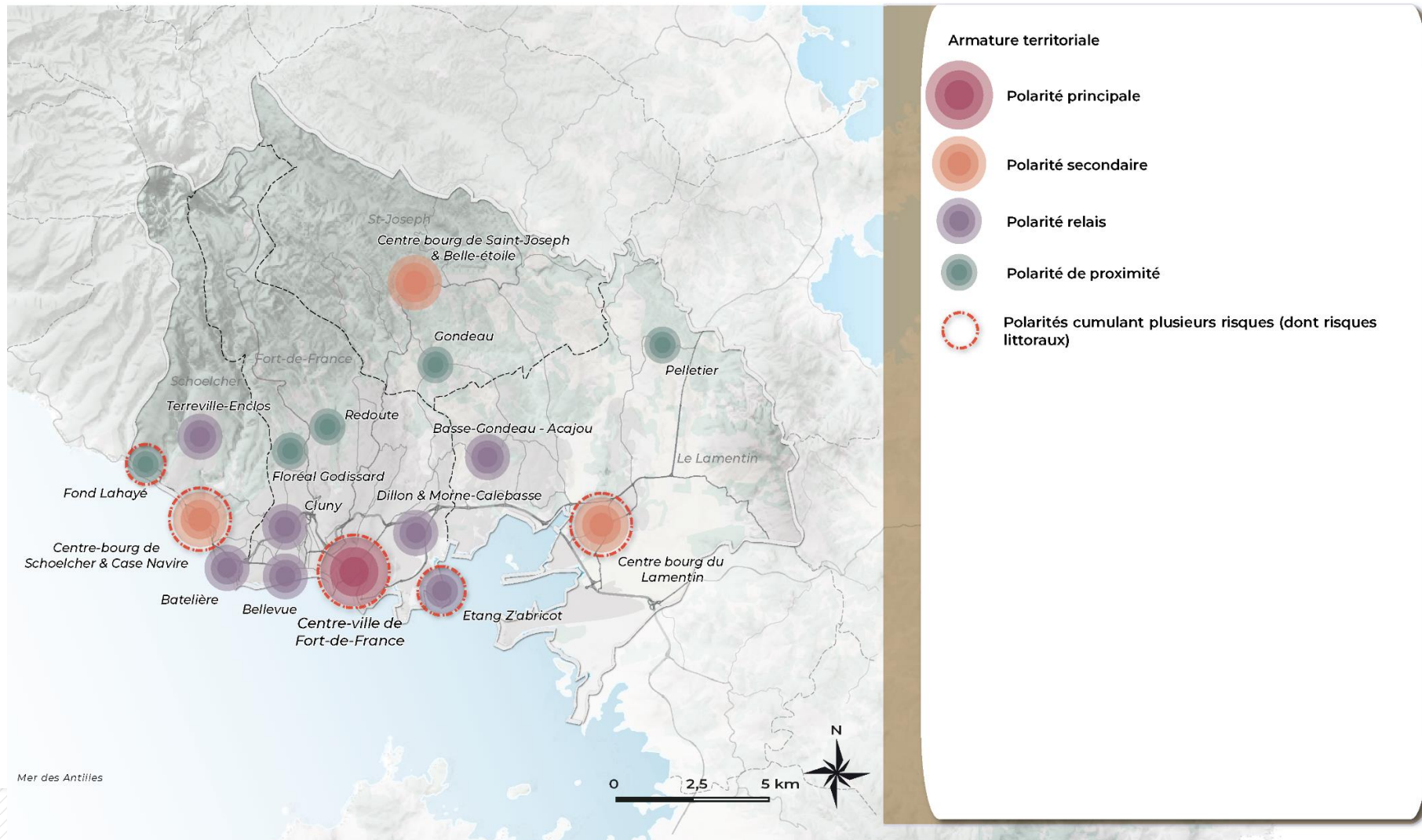


Croisement avec les risques

→ Ce croisement a permis d'identifier les **zones à risques** dans lesquels le développement futur est à questionner

PROJET D'AMENAGEMENT STRATEGIQUE DU SCOT DE LA CACEM

Amature territoriale



La définition des types de polarités s'est appuyée sur l'armature actuelle du PAS

03

La structure et les grands principes du PAS

03 | PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE ET DES GRANDS PRINCIPES DU PAS

DEUX PILIERS FONDAMENTAUX

1

Le défi de l'adaptation du territoire face au changement climatique

La CACEM n'échappe pas aux menaces liées au changement climatique. L'objectif est de stabiliser la situation actuelle et de maîtriser, par les choix de développement et les actions mises en œuvre, les conséquences du changement climatique pour ne pas aggraver la situation à venir. S'adapter au changement climatique, c'est aussi amorcer des transitions économiques, démographiques, agricoles, et énergétiques.

2

La construction des conditions du vivre ensemble

L'enjeu pour la CACEM est de repenser son développement résidentiel pour répondre aux besoins actuels et futurs, en poursuivant la diversification du parc du logements, en fluidifiant les parcours résidentiels et en saisissant l'opportunité du « Zéro artificialisation Nette » pour agir sur la vacance et mobiliser les friches urbaines existantes.

03 | PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE ET DES GRANDS PRINCIPES DU PAS

AXE 1 : Assurer la pérennité du socle environnemental et sa résilience face aux transitions qui s'annoncent

Principe 1 : Préserver les socles paysagers et écologiques exceptionnels de la CACEM

Principe 2 : Adapter les dynamiques d'aménagements aux capacités naturelles et environnementales, actuelles et futures

Principe 3 : Un territoire qui tend vers une moindre dépendance énergétique et alimentaire

Principe 4 : Anticiper les conséquences du changement climatique et sécuriser les personnes et les activités face aux risques naturels, littoraux, technologiques et aux nuisances



03 | PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE ET DES GRANDS PRINCIPES DU PAS

AXE 2 : Organiser et renforcer le développement économique de la CACEM en s'appuyant sur des espaces-clés

Principe 1 : Vers une économie diversifiée et mieux structurée

Principe 2 : Une économie nautique et touristique à renforcer

AXE 3 : Reconsidérer et bonifier le cadre urbain pour améliorer la qualité de vie des habitants

Principe 1 : Une organisation de proximité, cohérente à l'échelle de la CACEM et plus durable

Principe 2 : Des déplacements mieux organisés et plus sobres

Principe 3 : Une offre de logements renouvelé et redynamisée

Principe 4 : Une stratégie foncière à affirmer



04

Prochaines étapes de la révision du SCOT

PROJET D'AMENAGEMENT STRATEGIQUE / DOCUMENT D'ORIENTATION ET D'OBJECTIFS

Semaine de la cohérence territoriale : Prochain temps fort de concertation / de mobilisation



Ateliers élus & partenaires
4 ateliers prévus sur les niveaux
d'ambition des prescriptions du DOO
10 et 12 juin (journée)

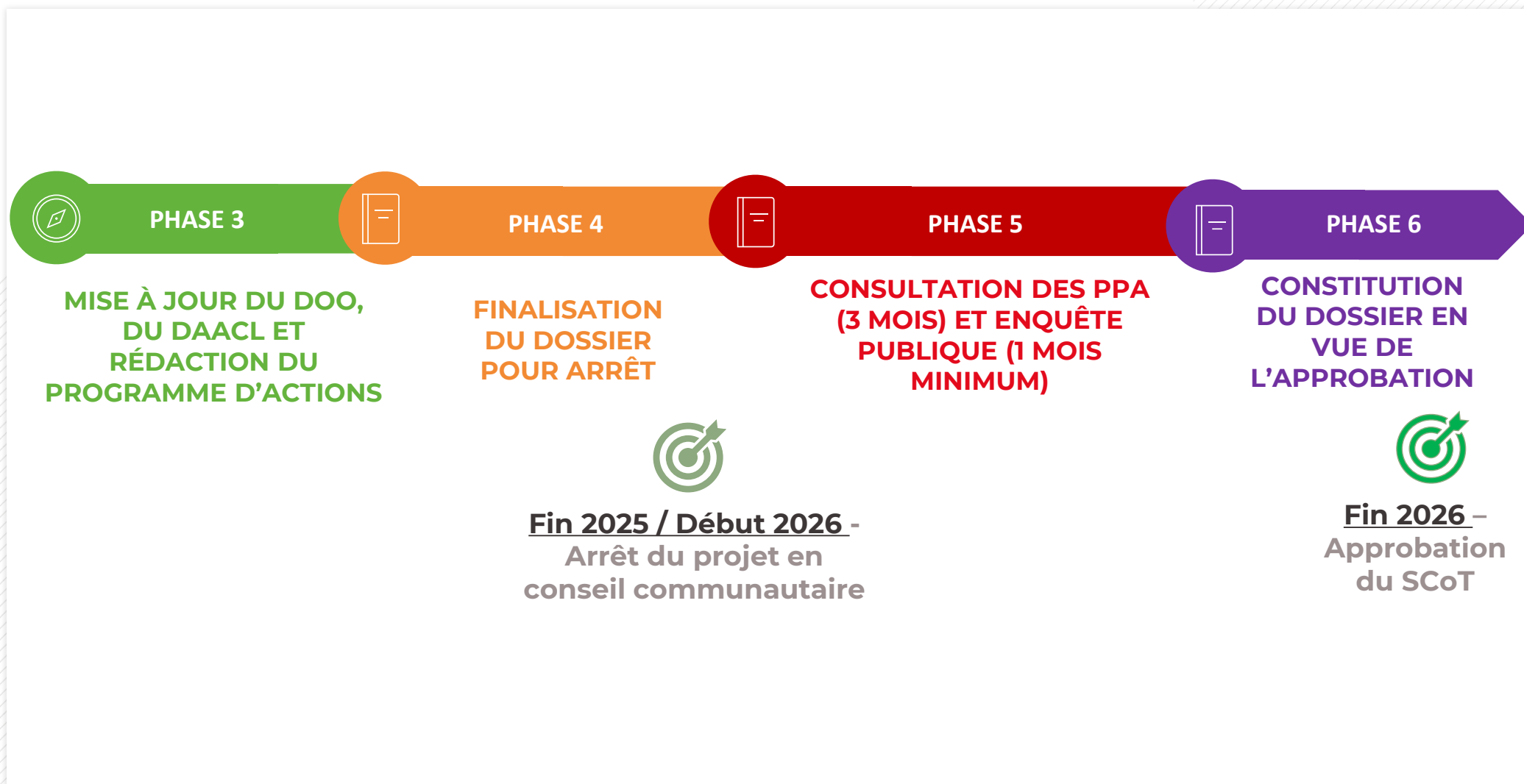


Réunions publiques
dans les 4 communes
En soirée
Du 10 au 13 juin en soirée

Temps de validation politique



Débat du PAS
Validation du projet politique
et stratégique prospectif
11 juin (après-midi)





**MERCI DE VOTRE
ECOUTE**